

Compte Rendu

Réunion du Comité Directeur

Le 17 février 2017,
À Châteauneuf-Sur-Isère (Salle de la Mairie).

Présents : POUZET Jérémy (Président), SANJUAN Jean-Marc (Vice-président au Développement), FLEURY Anthony (Vice-président Vie Sportive), POLLIOTTI Benoît (Trésorier), COSTE Roxane (Secrétaire), BETHUNE Evelyne (secrétaire adjointe), DELPONT Emmanuel (commission adultes), FAYOLLE Vincent (commission jeunes).

Salariés : VIDEAU Alexia (Agent de développement) et SPEL Sylvain (Directeur Sportif).

Représentants de clubs : Huguette Martinez (BCSM), Gilbert Vourey (Bourg de Péage), Christophe Chiroussel (VB07),

Ordre du jour :

- 1-Travaux de la commission jeunes.**
- 2-Travaux de la commission développement.**
- 3-Travaux de la commission partenariats.**
- 4-Point sur l'organisation du Championnat Départemental Séniors et Vétérans.**
- 5- Point financier.**
- 6-Manifestations organisées par le Comité 26/07.**
- 7-Bilan du SOC.**
- 8- Lieu de la prochaine Assemblée Générale du Comité 26/07.**
- 10- Questions diverses.**

1- Travaux de la commission jeunes :

a) Organisation des TDJ:

Suite aux TDJ de Châteauneuf-sur-Isère, St Donas et Ruoms une réflexion a été mise en place par la Commission Jeunes sur leur organisation, notamment en termes d'effectifs. Le travail étant encore en cours, il s'agit ici de valider ou non les directions prises par la Commission Jeunes.

- Il est apparu qu'il était nécessaire de proposer une organisation permettant d'accepter le plus de joueurs possible. Il est donc envisagé de proposer une amplitude pour la durée des matchs dans une catégorie donnée, plutôt qu'une heure limite de fin. Un même joueur verrait ses matchs regroupés sur une demi-journée maximum. Le nombre de match par joueurs serait identique pour tous les participants.

Il est soulevé le problème du nombre de points acquis par les joueurs qui pourrait ne pas être égalitaire, notamment dans le cas de 2 poules de 5.

Cette solution ne serait applicable qu'à des TDJ n'accueillant que simple et double ou simple et mixte.

Dans un premier temps, il est envisagé de proposer des formules avec différents cas de figures suivant le nombre de joueurs par poule. Il faudrait nommer différemment ces formules afin de les distinguer, par exemple en TDJ et RDJ.

Une phase de test sur quelques TDJ, la saison prochaine, serait judicieuse.

La Commission Jeune est invitée à continuer cette réflexion afin de faire une proposition de vote au prochain CD.

- Une autre difficulté s'est présentée aux organisateurs de TDJ en termes de date d'arrivée des inscriptions en cas de surnombre. En effet, le choix de l'ordre d'arrivée des règlements comme critère départageant est difficile à gérer, car la rapidité d'acheminement des courriers est variable. Les inscriptions sont donc à prendre en compte en priorité par ordre d'arrivée des règlements, puis des mails s'il y a lieu. L'idée d'un document partagé est également évoquée pour les inscriptions.

- Les surclassements ont également créé des difficultés d'organisation, du fait de la demande de validation par l'ETD. Dans le cas de regroupement de catégories cela ne pose pas de problème, mais si le surclassement est demandé par le club du joueur cela doit-être anticipé afin d'avoir la validation de l'ETD.

- Le coaching lors des TDJ a un intérêt pour rassurer les enfants qui débutent, mais cela peut avoir l'effet inverse suivant l'attitude de la personne qui coach. Il est proposé de limiter le coaching aux pauses. Se pose également le problème de la sécurité dans certaines salles dont l'espace est réduit entre les terrains. La réflexion est donc à approfondir quant aux limites du coaching.

- L'idée d'une plateforme permettant de partager les fichiers de convocations aux TDJ est également abordée. Elle serait consultable directement par les parents sans passer par un intermédiaire. Ce type de fichier peut être partagé sur badiste.

- La FFBad a choisi de mettre tous les poussins à 0 point au CPPH ce qui pose problème pour la constitution des tableaux. Il est possible de passer par Poona, mais la manipulation n'est pas aisée. Il est donc préférable de demander aux clubs d'indiquer le CPPH de leurs joueurs poussins sur la fiche d'inscription.

b) Stages jeunes :

Pendant les vacances de février, le Comité 26/07 organise des stages. Le plateau minibad prévu le lundi 20 février ne comporte que 3 inscrits pour 2 encadrants, une relance a été envoyée aux clubs. Pour le stage Poussins qui a lieu le mardi 28 février, il n'y a que 5 inscrits à ce jour. Il est proposé de regrouper les deux

stages sur la journée du mardi 28 février, avec les minibad l'après-midi uniquement.

Le stage promotionnel qui a lieu le 3 mars comporte 12 inscrits pour le moment et 5 en cours. Il sera donc maintenu. Une question quant au partage des inscriptions entre clubs et comité est posée. Il est rappelé que ce sont les bénéfiques qui sont partagés.

Une question est posée quant à l'intérêt financier pour le Comité 26/07 d'organiser ces stages en partageant les bénéfiques. L'intérêt de ces stages étant en premier lieu pour les jeunes. Une réflexion devra être mise en place pour relancer l'intérêt des clubs pour ce type de stages.

2- Travaux de la commission développement :

a) Badbacool :

Trois Badbacool sont prévus ou en cours : Châteauneuf-sur-Isère, Ruoms et Montpezat-sous-Bauzon. Beaucoup de joueurs de clubs non affiliés et affiliés ont été accueillis lors de ces rencontres.

Attention, il est précisé que les inscriptions sont limitées à deux par joueur non licencié par saison. Afin de gérer ce type de problème, une liste des joueurs déjà inscrits est disponible au comité.

b) Création de club à Privas :

Le Comité 26/07 a essayé de prendre contact avec l'association (FOL) qui intervient pour du badminton sur Privas. N'ayant pas de retour du club, un rendez-vous a été pris avec les élus de la Commune. Il en est ressorti qu'il y avait un problème de saturation des créneaux sur la ville. Les élus étant, malgré tout, favorables à l'implantation d'un nouveau club sur le territoire.

Plusieurs pistes ont donc été envisagées :

- Proposer de partager les créneaux avec l'association existante. Le Président du club local ne semble pas être très intéressé.
- Utilisation d'un gymnase du lycée appartenant à la Région, en payant 24€/h. Cet axe est envisagé sur le modèle du club de hand local qui utilise ces créneaux gratuitement en contrepartie d'un partenariat avec le lycée.
- Les élus ont également évoqué la prochaine construction d'un tennis couvert qui pourrait éventuellement accueillir des créneaux de badminton.

c) Visites clubs :

Le plan de visite des clubs est encore d'actualité avec quelques inquiétudes quant à l'échéancier. En effet, il est peu probable qu'il soit fini d'ici la fin de l'année. La contrainte de temps pourrait amener à définir deux équipes pour la visite des clubs.

d) Pratique en entreprise :

L'ébauche de règlement des Championnat Départementaux en Entreprise est présentée. Dès lors qu'il sera validé, un mail sera envoyé aux licenciés pour en faire la promotion.

La question du montant de la participation est évoquée. Il est choisi de fixer un coût peu élevé dans un premier temps afin d'inciter à la participation du plus grand nombre. Sachant, qu'il faut utiliser le logiciel payant Badnet Team, la gratuité complète n'est pas envisageable.

Propositions de tarifs.

Vote :

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

Les tarifs de l'inscription d'une équipe aux Championnats Départementaux en Entreprise sont fixés à :

- 5€ si tous les joueurs sont licenciés,
- 10€ si au moins un licencié,
- 15€ si tous non licenciés.

Questions :

En cas de problème, est-ce que le contrat d'assurance FFBad est valable ? Oui, c'est la même démarche que pour une rencontre Badbacool : une déclaration est à faire auprès de Générali.

Est-ce que cela concerne des salariés d'autres départements ? Non, ce type de tournoi est réservé aux entreprises Drôme-Ardéchoises. Ils seront ouverts aux conjoints par contre. Une autorisation est donnée pour 2 personnes hors entreprise maximum par équipe.

e) Sport-été :

Le Comité 26/07 tente d'implanter des séjours sportifs à Montpezat-sous-Bauzon, via la structure Sport Été, afin de trouver des financements pour les salariés de clubs qui ont des difficultés sur la période creuse juillet/août.

Des rendez-vous entre la Communauté de Communes, le Comité 26/07, les dirigeants de Sport-été, le collège et le conseil départemental (pour l'hébergement) ont eu lieu. Une visite du gymnase et de l'internat du collège a eu lieu pour diagnostiquer l'aspect logistique. Une phase de test devrait être fixée du 9 au 22 juillet pour l'accueil de séjours, sous réserve de validation en CA du collège.

Côté Comité 26/07, il ne reste qu'à fournir un encadrant qui pourrait également être rémunéré, par Sport été, en tant que directeur du séjour suivant le nombre d'inscrits. Sport été se charge de la communication et de l'inscription des jeunes.

f) Parabad :

Les pratiquants parabad sont nombreux sur le territoire. La commission développement s'est posé la question d'une aide financière pour les joueurs faisant des compétitions de haut niveau. Cette dernière étant compliquée et seulement réservée à quelques pratiquants, la commission préférerait mettre à disposition des ressources humaines permettant d'organiser un stage. Deux weekends semblent possibles :

- 22 ou 23 avril
- 20 ou 21 mai

Actuellement, une phase de recensement du public concerné est en cours. Il s'agirait de l'ouvrir à tous les pratiquants Auvergnats-Rhônealpins. Les modalités du stage restent à définir.

3- Travaux de la commission partenariats :

Des entreprises ont été sollicitées pour établir un partenariat, pour du matériel de badminton, avec le Comité 26/07. Plusieurs fournisseurs n'ont pas encore fourni de réponse quant aux avantages et modalités d'un tel partenariat. Cela reporte d'autant plus l'achat de maillots pour les jeunes représentant le comité cette année.

Il est décidé de commander un maillot par jeune pour la fin de saison, sachant que le délai est court, le Championnat a lieu les 11 et 12 mars.

4- Point sur l'organisation du Championnat Départemental Séniors et Vétérans :

a) Contexte et attribution:

Une demande a été envoyée aux clubs pour qu'ils se positionnent pour l'organisation du Championnat Départemental Séniors et Vétérans. Quatre clubs se sont proposés. L'un d'entre eux a retiré sa proposition.

Afin de départager les 3 candidats, les membres de la Commission d'Organisation ont été amenés à établir une liste de critères qui a été proposée au bureau du Comité 26/07. Au vu de ces critères, il n'était toujours pas possible de les départager. Le bureau a donc proposé de demander aux clubs de défendre leur candidature en mettant en valeur les attraits environnementaux, touristiques...

Le CA du Comité 26/07 a été invité à étudier ces argumentaires afin de voter pour le club qui leur semblait plus à même d'accueillir la manifestation. Il est à noter que les personnes en lien avec la candidature se sont abstenues.

À l'issue de ce vote, c'est le BCCI qui a été choisi pour accueillir le CDSV les 1^{er} et 2 juillet 2017.

b) Règlement:

Présentation de la première mouture du règlement du CDSV.

Les formules proposées seront : simples et mixtes le samedi, doubles le dimanche.

Le tarif sera de 14€ pour un tableau et 17€ pour deux tableaux.

Pour les seniors les catégories seront établies en fonction du CPPH et non du classement. Pour les vétérans se sera par catégories d'âges.

Le Championnat sera ouvert aux joueurs de niveau NC à N1.

Le scoring sera possible, mais à la demande des joueurs.

c) Commissions d'organisation :

Lors de la dernière réunion de la Commission d'Organisation une première répartition des bénévoles sur les différentes commissions de préparation du Championnat a été proposée.

Un sondage sera effectué pour déterminer le nombre de jeunes intéressés par une formation « juges de lignes ».

Seuls les bénévoles non-joueurs pourront avoir une carte buvette offerte.

La prochaine réunion de la Commission d'organisation est fixée le 12 avril 2017.

Le Comité 26/07 lance un appel à bénévoles pour participer à l'organisation et au déroulement de cette manifestation.

Question :

Quel est le nombre de clubs représentés dans l'organisation du CDSV ? Seuls 7 clubs sont représentés sur les 18 du Comité 26/07.

5- Point financier :

Pour les subventions CNDS, une proposition de formation est lancée pour les demandes, via un logiciel en ligne. Cependant, la réunion de la Ligue qui déterminera les orientations favorisant l'obtention de subventions, aura lieu le 25 mars, soit après la date de cette formation. Ce qui pose des difficultés pour déterminer les clubs qui pourraient être concernés. Alexia essaiera de demander des informations à la Ligue concernant leurs orientations.

Du côté du Conseil Départemental de la Drôme, une baisse de 10% a été d'ores et déjà annoncée pour l'ensemble des comités, sachant que ce ne sera pas suffisant pour respecter le budget annoncé pour fin juin 2017.

Entre le Conseil Départemental de la Drôme et de l'Ardèche, seuls des accords-cadres ont été établis, mais les conventions seront propres à chacun des départements.

Deux critères d'attribution de subventions sont annoncés : sur des appels à projets et le fonctionnement. Hors de cette enveloppe, il y aura un budget spécifique sur l'événementiel. Le fonctionnement sera donc très similaire à celui du CNDS.

Pour le Conseil Départemental de l'Ardèche, une réorganisation est également en cours.

L'ensemble de ces décisions et l'absence de réponses quant aux financements auxquels le Comité 26/07 pourra prétendre rendent complexe la réalisation du budget prévisionnel.

6- Manifestations organisées par le Comité 26/07 :

L'organisation du Championnat Départemental Séniors et Vétérans avance plutôt bien, mais celle du Championnat Départemental Jeunes a un peu plus de mal à avancer. Sachant que le club hôte est porteur du projet. Pour le CDJ, une salle est disponible à Bourg de Péage (Complexe Vercors), deux JA sont prévus pour le moment. Le club devrait se charger de la gestion des inscriptions et de la table de marque, bien que le Comité 26/07 puisse gérer ces deux aspects de la compétition contre rétrocession plus importante.

7- Bilan du SOC :

Le Stage d'Organisation de Compétitions a eu lieu les 11 et 12 février derniers. Trois formatrices étaient présentes pour 20 stagiaires, dont trois étaient licenciés hors Drôme/Ardèche. Alexia a fait une présentation du label écobad lors du stage, ce qui a été apprécié par les formatrices et les stagiaires.

Les bénéfices du stage s'élèvent à 400€ du fait du nombre de participants. Nous avons eu de bons retours des formatrices et des stagiaires.

La Ligue a augmenté le montant des prestations des formateurs à 75€/jour au lieu des 60€/jours qui étaient facturés pour les trois formatrices. Il est proposé d'augmenter le montant alloué pour qu'il corresponde à celui annoncé par la Ligue.

Vote :

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

Le montant alloué aux formatrices du SOC est fixé à 75€ par jour.

8- Lieu de la prochaine Assemblée Générale du Comité 26/07 :

Les clubs ont été sollicités pour accueillir l'AG du Comité 26/07, une relance leur a même été envoyée. Le BCCI se proposait s'il n'obtenait pas l'organisation du CDSV, ils ne pourront donc pas accueillir l'AG. Aucune autre proposition n'a été formulée par les clubs Drômois. Emmanuel Delpont indique que Loriol pourrait si aucun club ne se propose. L'AG aurait lieu sur la journée afin d'organiser également la réunion calendrier. Gilbert Vourey propose de se renseigner sur les disponibilités de salles sur Bourg-de-Péage.

9- Questions diverses :

Une commission interclub est prévue fin mars après sorties de poules.

Concernant les interclubs, une remarque est faite concernant la poule de D1, pour laquelle les matchs retours sont indiqués ayant eu lieu avant les matchs allers. Les matchs ayant eu lieu sur une même journée, il se peut que les scores aient été rentrés dans le mauvais ordre

Il est également indiqué que la répartition des matchs aller/retour et domicile/déplacement n'est pas idéale.

La situation du club Rhône Eyrieux Badminton. Ils rencontrent des difficultés pour l'obtention de créneaux auprès de la Mairie de Beauchastel. La MJC cesse ses activités ce qui ouvrirait la possibilité d'obtenir de nouveaux créneaux. Le Comité 26/07 pourra intervenir pour soutenir le club, notamment sur l'état du gymnase.

St Donat rencontre des difficultés pour obtenir un gymnase pour son tournoi des 11 et 12 mars. Ils ne sont donc pas certains de maintenir leur tournoi.

Il est rappelé que le TDJ organisé par le BCV les 1^{er} et 2 avril accueillera les matchs de simples le samedi et les matchs par équipes le dimanche.

Alexandre Fournier a présenté sa démission du CA du Comité 26/07, suite à plusieurs conflits. Il est demandé à ce que la Ligue soit saisie, au niveau disciplinaire, au vu de son comportement au sein du CA.

Vote :

Pour	7
Contre	0
Abstention	1

La Ligue sera saisie au niveau disciplinaire, par le Comité 26/07, concernant le comportement d'Alexandre Fournier.

Le prochain CA du Comité 26/07 est fixé le 14 avril. Les clubs seront sollicités pour l'accueillir.

**Le Président,
POUZET Jérémy,**



**La secrétaire,
COSTE Roxane,**

